



LES BIO-DISTRICTS TERRITORIAUX
pour promouvoir les productions alimentaires biologiques

IDEASS ITALIA

Innovation pour le Développement et la Coopération Sud-Sud



Présentation

**Texte de Salvatore Basile
et Eduardo Cuoco**

Un Bio-district est une zone géographique où agriculteurs, citoyens, opérateurs touristiques, associations et services administratifs publics établissent un accord pour la gestion durable des ressources locales, à partir du modèle biologique de production et de consommation (filères courtes, groupements d'achat, cantines publiques bio). Dans le Bio-district, la promotion des produits biologiques est étroitement liée à la promotion du territoire et de ses spécificités, pour atteindre le plein développement du potentiel économique, social et culturel.

Le premier Bio-district a été activé en Italie dans les années 2009 par l'Association italienne pour l'Agriculture biologique (AIAB) dans une partie du Parc national du Cilento, Vallo di Diano ed Alburni (Salerno, Campanie). En trois ans, le Bio-district Cilento a impliqué 30 communes, 400 entreprises, 20 restaurants et 10 établissements touristiques qui utilisent les produits biologiques de la zone. Il est aujourd'hui un véritable laboratoire permanent, national et international, d'idées et d'initiatives à haut profil culturel, visant le développement équitable et solidaire du territoire, sur base du modèle biologique.

Sur base de l'impact économique, environnemental et social atteint dans le Cilento, l'AIAB, promoteur de ce projet innovant, s'est impliquée activement dans la promotion et la coordination de Bio-districts dans d'autres zones. Citons : le Bio-district « Grecanico », en Calabre, le Bio-district Via Amerina et « Forre », au Latium, le Bio-district « Greve », dans la région du Chianti, en Toscane.

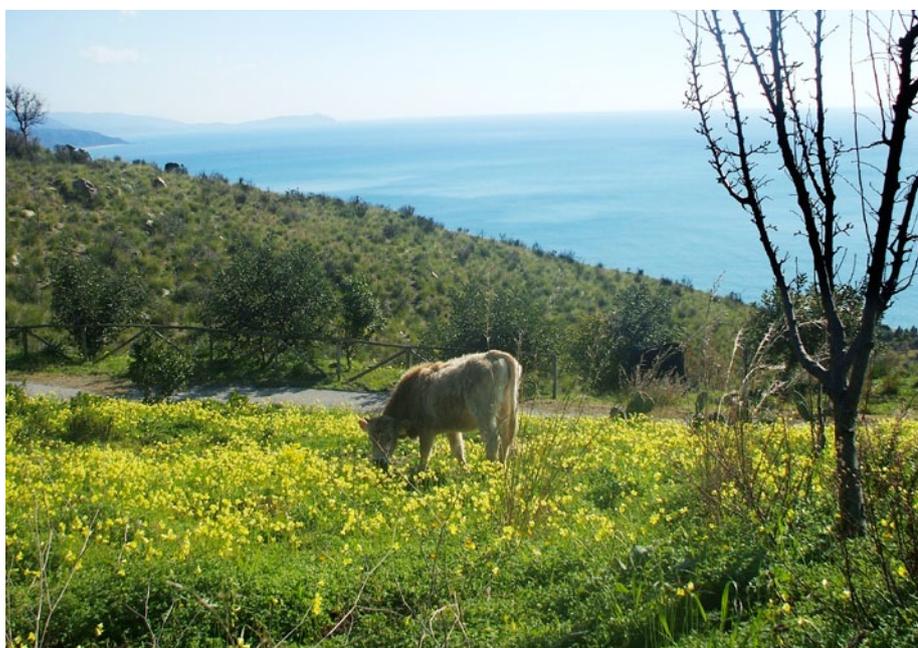
L'AIAB, qui compte plus de 7000 associés, est une organisation no-profit qui depuis plus de 20 ans fait la promotion du modèle biologique pour la gestion éthique, durable et écologique du territoire. L'association œuvre également pour la mise en place de réseaux méditerranéens et internationaux de Bio-districts et collabore activement avec l'Union européenne dans le lancement de campagnes de promotion de productions biologiques.

■ Une solution pour quel problème?

Le Bio-district territorial représente une solution innovante qui correspond aux objectifs retenus à la Conférence mondiale des Nations unies sur « Environnement et Développement », qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992, et en particulier au Plan d'action de l'Agenda 21, qui oriente les politiques des divers pays vers le développement durable, en donnant un rôle central aux autorités locales. Le Bio-district s'intègre également dans la Déclaration de Nyéléni, Sélingué (Mali, 2007) qui déclare la souveraineté alimentaire comme un droit des peuples à des aliments appropriés et culturellement adéquats, accessibles, produits de façon durable et écologique, ainsi que le droit de pouvoir décider de leur système alimentaire et productif.

Dans le cadre de ces engagements de la communauté internationale, promouvoir la culture du biologique et l'approche territoriale signifie pouvoir contribuer à la réalisation d'un développement attentif à la conservation des ressources, à la compatibilité environnementale, à la valorisation des différences locales et, par conséquent, à la qualité de la vie. En particulier, les Bio-districts permettent de promouvoir le modèle biologique dans le cadre d'un développement rural éthique, équitable et solidaire, en valorisant les produits naturels et typiques, ainsi que le territoire d'origine. Cela contribue au développement économique et touristique fondé sur le respect et la valorisation des ressources locales.

Les stratégies du biologique sont en train de changer et ne visent plus à convertir en éco-durable chaque entreprise individuelle, mais plutôt l'ensemble d'un territoire à vocation biologique. La proposition est un modèle global capable d'offrir des réponses concrètes aux besoins sociaux de meilleure qualité de l'environnement, au monde rural toujours moins peuplé, aux crises financières continues, aux modifications climatiques, par la promotion d'innovations dans le domaine de la recherche, des standards de production, des canaux alternatifs de distribution et également dans le domaine de la certification.



Les défis que les Bio-districts permettent d'affronter peuvent être groupés en six thèmes principaux :

- Mix Farming, c'est-à-dire une agriculture qui réconcilie la production végétale avec l'élevage animal et les nouvelles frontières de la durabilité (énergie, eau, biodiversité, qualité de la vie et du travail). Ce défi n'est pas toujours réalisable par une seule entreprise, surtout là où les entreprises agricoles sont peu étendues : il convient dès lors de promouvoir des projets associatifs, pour une zone, tel que les Bio-districts.
- Accès à la terre, toujours plus difficile pour qui ne dispose pas de ressources économiques importantes, et en particulier pour les jeunes qui voudraient devenir agriculteurs. Dans les Bio-districts, on fait la promotion d'une vraie « renaissance agricole » qui marque une rupture par rapport au passé et qui s'inspire du biologique comme modèle de référence pour l'ensemble de l'agriculture, capable, par exemple, de revitaliser les domaines publics et les terres en friche, redonnant dignité et rentabilité au travail agricole.
- Rapports plus équitables dans la filière, en créant des nouvelles relations directes entre les producteurs et les consommateurs, en adoptant des modèles distributifs alternatifs, comme la filière courte et les groupes d'achat solidaires, en encourageant les autorités publiques à favoriser les achats « verts » pour les cantines scolaires, les hôpitaux et les services publics.

- Souveraineté alimentaire, reconnaissant aux communautés locales le droit de décider en pleine autonomie quoi et comment produire. Dans les Bio-districts, des forums publics sont régulièrement organisés pour permettre aux agriculteurs, aux autres opérateurs économiques, aux administrateurs publics et à la population, de se

rencontrer sur pied d'égalité en dignité et en pouvoir décisionnel, et de définir comment satisfaire leurs besoins alimentaires.

- La simplification du système de contrôle et de certification du biologique, le rendant moins bureaucratique, plus efficace et complet, par exemple en actionnant la « certification de groupe » et les systèmes participatifs de garantie. Dans les Bio-districts, la forte concentration d'entreprises biologiques rend le contrôle plus souple et, souvent, la communauté dans son ensemble contribue à surveiller et garantir l'application correcte du mode de production par l'opérateur agricole. À son tour, l'opérateur agricole se sent beaucoup plus responsable et motivé grâce à la reconnaissance publique du rôle social important qu'il assume dans la communauté locale.
- La communication du biologique doit, elle aussi, tendre vers une « filière courte », en rapprochant les auteurs et les destinataires du message, afin de transmettre de façon plus efficace les valeurs du bio : alimentaire, éthique, sociale, environnementale. Le biologique fait du bien à qui le produit, à qui le consomme, à la société et à l'environnement.



Un aspect qualitatif d'une particulière importance est le travail réalisé par l'AIAB et par les Bio-districts dans le secteur de l'agriculture sociale, par la promotion et le soutien de coopératives et d'entreprises agricoles qui, outre la production de biens agro-alimentaires, assurent une activité sociale par l'insertion au travail en entreprise ou par la prise en charge thérapeutique de personnes désavantagées. L'Agriculture sociale n'est pas encore codifiée ni au niveau national, européen, ou international. Cependant l'expression se rapporte à toutes ces approches qui utilisent les activités agricoles et le contexte rural pour générer des avantages spécifiques et promouvoir l'insertion dans la société et dans le monde du travail de personnes désavantagées et à haut risque de marginalisation. L'agriculture sociale prévoit aussi de fournir des services à des personnes et des communautés considérées « fragiles », soit pour initier des développements dans des territoires, soit pour faire face à la crise du welfare centralisé. L'intérêt rencontré parmi les divers acteurs privés, sociaux et institutionnels risque cependant de se heurter à la complexité et aux difficultés inhérentes à la création de nouvelles entreprises socio-agricoles et à la croissance et consolidation des expérimentations. Ces pratiques exigent en effet des compétences multiples et une étroite collaboration entre acteurs et secteurs politiques qui généralement opèrent de manière totalement séparée (Agriculture, Santé, Politique sociale et Politique du travail, Enseignement, Justice). Dans ce contexte, le laboratoire Bio-district permet d'expérimenter des nouvelles formes intégrées d'agriculture sociale. Les résultats atteints par le Programme national de développement et de promotion des entreprises sociales bio sont particulièrement intéressants. Ce Programme a réalisé en Italie une recension des entreprises socio-agricoles biologiques (221 en 2012) et a favorisé la création d'un Réseau national d'entreprises sociales biologiques, pour faciliter les échanges et les initiatives communes qui permettent de renforcer les activités d'inclusion dans la société et dans le monde du travail.

En 2013, on activera en Italie un Guichet informatif pour la promotion, le conseil et le développement de projets d'Agriculture sociale. Ce Guichet s'inscrit dans le cadre du projet européen Leonardo da Vinci Multifunctional Agriculture in Europe (MAIE), qui implique l'AIAB et d'autres partenaires européens pour la réalisation de Centres de Compétence nationale dans l'Agriculture sociale et un Centre de Compétence transnational on-line.

Le Bio-district en pratique

Le Bio-district met en réseau les ressources naturelles, culturelles et productives d'un territoire et valorise les politiques locales favorables à la sauvegarde de l'environnement, des traditions et des savoirs locaux. Le plus souvent, l'impulsion à la constitution d'un Bio-district vient des agriculteurs biologiques qui recherchent des marchés locaux capables d'apprécier leurs productions, et des citoyens, toujours plus intéressés à acheter à des prix honnêtes de la nourriture saine, garante de la santé et

de l'environnement. Mais plusieurs autres acteurs et organisations ont un rôle déterminant dans la création et la gestion d'un Bio-district, en commençant par les administrations publiques et par les écoles qui, par leurs activités et leurs achats toujours plus verts, peuvent orienter les habitudes des consommateurs et des marchés locaux. A leur tour, via leurs éco-parcours et le tourisme rural, les opérateurs touristiques peuvent compter sur le changement de l'offre et l'indépendance saisonnière.

Engagements et avantages des acteurs du Bio-district

Les agriculteurs

Ils sont les acteurs principaux du Bio-district : ils produisent selon les règles de l'agriculture biologique et sont intégrés dans le contexte environnemental et social du territoire. En participant au Bio-district, leur avantage est de pouvoir vendre localement la majeure partie de leur production, en s'insérant de plain-pied dans les circuits touristiques multifonctionnels (bio-agritourisme, bio-sentiers, bio entreprises didactiques, bio entreprises sociales). Ils ont aussi l'avantage de promouvoir leur production à partir des plans de marketing territorial que Bio-district peut activer. En Italie, grâce à l'adhésion au système Garanzia AIAB (100% italien, OGM free, local), ils peuvent compter sur des meilleures possibilités de valorisation et de promotion du produit.

Les consommateurs

Ils peuvent acheter les produits biologiques du territoire, de préférence à travers les filières courtes (marchés bio, points de vente d'entreprises, distribution directe, groupes d'achat solidaire). Grâce au Bio-district, les consommateurs peuvent tabler sur la traçabilité totale du produit biologique de la filière courte, sur une meilleure disponibilité et facilité d'achat, ainsi que sur la sauvegarde des ressources naturelles de leur territoire. En outre, en tant que citoyens, ils bénéficient de la qualité environnementale que l'agriculture biologique garantit sur les lieux mêmes de production et ils ont la possibilité d'établir un rapport direct de confiance et de collaboration avec les producteurs.





Les administrations publiques

En adhérant au Bio-district, les organisations locales et les administrations publiques s'engagent à diffuser dans le territoire la culture du biologique, au travers d'une large gamme d'initiatives :

- Déclarer le territoire OGM free et promouvoir l'information et la valorisation du modèle de l'agriculture biologique dans le territoire et auprès d'un public plus vaste : guides des produits et services locaux, calendriers d'événements dans le Bio-district valorisant la culture, le tourisme et les productions locales typiques.
- Soutenir les achats verts, favorisant le développement de cantines biologiques dans les écoles et dans les structures publiques et sanitaires.
- Prêter assistance aux entreprises agricoles qui souhaitent se convertir à une production biologique.
- Réaliser des initiatives de valorisation des productions bio du territoire : marchés pour les producteurs du Bio-district, agritourismes qui produisent et emploient les produits bio, restaurants qui proposent des menus avec des produits bio, des restaurants bio, des points de vente bio.
- Promouvoir l'application des principes du biologique même dans d'autres secteurs comme la gestion des espaces verts publics, la gestion des déchets organiques, l'aménagement du territoire.
- Promouvoir la conversion au biologique d'espaces publics et de propriétés collectives, en les transformant en incubateurs d'entreprises biologiques, pouvant même évoluer vers de l'agriculture sociale.



Les entreprises d'autres secteurs

Les entreprises du secteur agroalimentaire et de la production des outils techniques agricoles peuvent adhérer au Bio-district et bénéficier de la concentration locale d'entreprises biologiques, tant par la fourniture des outils techniques que par la production de matière première pour la transformation alimentaire. Les entreprises du secteur touristique ou gastronomique peuvent élargir et caractériser leur offre par des menus bio-locaux-saisonniers et par des visites aux activités agricoles les plus significatives, qui permettent aux touristes de vivre des situations où interagissent les aspects culturels, éducatifs et ludiques. C'est une offre multi-produit qui est à même d'augmenter l'intérêt du touriste et la durée de son séjour.

Les organismes de recherche et de formation

Ces organismes soutiennent le Bio-district avec des initiatives expérimentales et des formations utiles à la consolidation et l'amélioration des initiatives des acteurs spécifiques du territoire.

Les associations

Les associations de l'environnement, des opérateurs agricoles, d'éco-tourisme, d'activités sociales et autres font la promotion du Bio-district dans le secteur de leur activité. De son côté, l'AIAB coordonne l'ensemble des activités du réseau des organisations membres en mettant à leur disposition le know how et les outils nécessaires au succès de l'initiative. En outre, l'AIAB fait la promotion des accords avec les organismes de contrôle du biologique, pour simplifier les procédures de certification et initier des projets pilotes de certification de groupe et de garantie collective. Les associations touristiques valorisent toutes les formes possibles d'éco-tourisme sur le territoire (bio-chemins à parcourir à pied, à vélo ou à cheval, tourisme rural, hôtel dispersé, visites d'étude, camps d'été pour enfants, jeunes et familles). Les associations de l'environnement travaillent à la conservation du territoire et à la valorisation des ressources naturelles qui sont la base du modèle de l'agriculture biologique.



Les phases principales de la création d'un Bio-district

Un aspect d'importance stratégique dans la réalisation d'un Bio-district est l'implication, dès les premières phases du projet, de tous les acteurs potentiellement intéressés. Cela permet d'adapter le projet aux besoins, aux possibilités et aux intérêts de chaque territoire, évitant ainsi des exclusions qui peuvent porter préjudice au développement de l'initiative.

Pour démarrer et faire fonctionner un Bio-district, les expériences déjà réalisées montrent quelles sont les étapes nécessaires et universelles :

- La mise en place d'un Comité de promotion qui organise des forums publics pour exposer les objectifs et les points de passage lors de la mise en route du projet. Le Comité réalisera une première analyse du potentiel et des problèmes du territoire, et sur cette base il produira un premier programme.
- Ayant vérifié l'intérêt de la communauté à la réalisation d'un Bio-district, on identifiera et on impliquera progressivement les acteurs territoriaux disposés à soutenir le processus : les administrations, les associations de producteurs et les autres acteurs intéressés. En fonction des acteurs impliqués, on fixera les limites du territoire du Bio-district.
- L'adhésion des administrations publiques au projet de Bio-district et à l'organisation qui en coordonne l'activité devront être formalisées par des actes officiels. Si possible, tous les niveaux de l'administration locale (commune, province, région) devraient être impliqués.
- Le Comité de promotion du Bio-district développe ensuite, en collaboration avec tous les intervenants, un programme d'actions à réaliser à partir des ressources déjà disponibles (publiques ou privées) et une stratégie de communication vers les acteurs locaux et nationaux, en vue de trouver d'autres ressources et collaborations.
- Il faut ensuite repérer les associations et les coopératives locales de jeunes qui travaillent dans le secteur de l'agriculture sociale pour leur confier les services liés à la gestion des activités du Bio-district (commercialisation, promotion, logistique, organisation d'événements).



Résultats du Bio-district du Cilento

Le Bio-district du Cilento, le premier lancé en Italie, permet d'illustrer l'ensemble des résultats et de l'impact que cette solution innovante est capable de produire. Le Bio-district est situé dans le Parc national du Cilento, Vallo di Diano ed Alburni (Salerno, Campanie), sur une étendue de 3.196 km² et implique 30 communes, 400 entreprises agricoles et 3 sites de grand intérêt archéologique et culturel (Paestum, Padula et Elea-Velia). Le Cilento est un territoire reconnu comme patrimoine de l'humanité par l'UNESCO et par le Réseau des Réserves de la Biosphère. C'est dans le Cilento que Ancel Keys a étudié et codifié la Diète méditerranéenne, reconnue ensuite par l'UNESCO comme patrimoine immatériel de l'humanité. Dans cette zone, les agriculteurs, les citoyens et les administrations publiques ont passé un accord pour la gestion durable des ressources locales.

Déjà en 2004, l'AIAB a commencé à promouvoir la mise en route d'un Bio-district par une série de forums et rencontres publiques avec les associations agricoles, la municipalité et d'autres acteurs locaux intéressés à dégager des nouvelles pistes de gestion durable des ressources. En 2009, par un acte officiel de la Région Campanie, naît le premier Bio-district européen à vocations multiples (agriculture, environnement, culture, social, éco-tourisme, éno-gastronomie). En 2011 est fondée l'Association no-profit Bio-district Cilento qui, coordonnée par l'AIAB Campanie, a concrétisé le travail important réalisé pendant des années avec des associations, administrations publiques, opérateurs agricoles et touristiques, initiant un véritable laboratoire permanent d'idées et d'initiatives à haut profil culturel, pour un développement éthique, équitable et solidaire du territoire, à partir du modèle biologique.

Les activités commencent en mettant en réseau les entreprises biologiques et les associations de producteurs avec les entités associées au circuit des Villes du bio, les restaurateurs, les opérateurs éco-touristiques et les consommateurs, par des initiatives de filière commerciale courte. En trois ans, le Bio-district du Cilento a réussi à impliquer un nombre important d'acteurs locaux et à atteindre des résultats qui ont un grand impact dans la région.



Les entreprises de production biologique

Les principaux acteurs qui ont soutenu la création du Bio-district sont les agriculteurs biologiques du territoire, à la recherche de marchés susceptibles d'apprécier leur production.

Les entreprises biologiques impliquées sont au nombre de 400 (23% des entreprises bio du territoire régional). Il s'agit surtout d'entités de faibles dimensions, avec une surface agricole de 5 hectares, en moyenne. La totalité de la surface agricole utilisable est d'environ 2.000 hectares, partagée pour 32% en

plantations d'arbres, pour 22% en cultures maraîchères, pour 46% en prés et pâtures. Les arbres sont principalement des oliviers, présents dans toutes les communes, des vignes, des pommiers, des poiriers, des figuiers, communs dans les zones collinaires. Les entreprises qui font de l'élevage ont une dimension plus restreinte, avec, en moyenne, 14 bovins par exploitation, 25 moutons, 9 chèvres et 3 cochons. Une exception pour l'élevage de buffles : plus de 85 têtes de bétail par exploitation.

Les 400 entreprises agricoles biologiques sont contrôlées, certifiées et inscrites au Registre régional des opérateurs de l'agriculture biologique. Par leur adhésion au Pacte pour le Bio-district, elles se sont engagées à une production typique, biologique et OGM free, dans le respect des principes éthiques et sociaux qui sont le fondement de l'agriculture biologique.

Le chiffre d'affaires des entreprises, qui participent activement dans les marchés biologiques, les foires, les promotions d'été dans les établissements balnéaires, a crû de 20% ces deux dernières années. Aujourd'hui toute la production est présente sur le marché comme biologique, et non plus placée, comme auparavant, en partie ou totalement sur des marchés traditionnels.

La participation des Administrations publiques

Trente administrations communales du territoire participent au Bio-district. Leur rôle est fondamental pour l'information, la promotion de l'agriculture biologique et la sauvegarde de l'environnement, la formation concernant l'alimentation dans les écoles, la mise en route de cantines biologiques et autres initiatives d'achats verts. La Province de Salerne et la Région Campanie participent aussi aux activités du Bio-district en orientant leurs programmes et les financements vers le territoire. De nombreuses autres communes de la zone, attirées par les résultats atteints, ont proposé d'adhérer à l'initiative.

La commune de Ceraso est la capitale du Bio-district du Cilento qui y a établi son siège, point de rencontre pour le biologique du territoire, même au niveau national et international, recevant la visite d'experts du secteur venus du monde entier.

L'AIAB coordonne toutes les activités du Bio-district du Cilento et l'Association no-profit chargée de sa gestion.

Les activités commerciales et touristiques

Le Bio-district a mis en réseau 20 restaurants et 10 établissements balnéaires engagés dans la promotion des produits des entreprises agricoles et des associations des producteurs. De cette façon, les producteurs biologiques non seulement font un important travail de sauvegarde et protection de la biodiversité et des spécificités locales, mais peuvent enfin compter sur un marché local, capable d'apprécier la qualité bio du territoire. Grâce à ces initiatives de filières courtes, les consommateurs des produits du Bio-district sont en mesure de connaître le lieu de production et d'établir un rapport direct avec les entreprises agricoles qui ont adhéré au Pacte pour le Bio-district.



La filière commerciale courte

En juillet 2009, en présence de l'adjoint à l'agriculture de la Région Campanie et de la Province de Salerno, a eu lieu l'inauguration du premier Groupe d'Achat Solidaire (GAS) du Bio-district (www.corbezzolo.com) et de divers petits marchés biologiques, tant dans des zones à vocation touristique intérieures que à la côte. Les GAS sont des groupes de consommateurs qui s'associent pour acheter directement chez les petits producteurs locaux, dans un effort de promotion d'une économie éthique centrée sur les personnes et les relations.

Le panier des produits

Les meilleurs produits des entreprises biologiques du Cilento sont proposés dans un panier qui comprend le haricot de Controne, le pois chiche de Cicerale, la figue blanche de Cilento, les châtaignes, l'huile extra vierge, la mozzarella, le miel, le salami de Gioi, le vin Cilento DOC, la ricotta de chèvre, l'artichaut blanc de Pertosa, l'artichaut rond de Paestum et tant d'autres produits excellents en fonction de la saison.

Les sentiers bio

Il s'agit d'itinéraires éco-touristiques qui traversent les principales localités « biologiques » (entreprises agricoles, agri-tourismes, villes bio, domaines publics certifiés, environnements intéressants pour la conservation de la biodiversité et des traditions locales) et qui créent un lien entre les zones rurales intérieures et les zones touristiques à la côte. Toutes les localités traversées par les sentiers bio sont enregistrées par l'AIAB Campanie sur base de la Charte des principes pour une tourisme durable dans les zones rurales, qui sélectionne les activités touristiques écologiquement durables à long terme, économiquement faisables et acceptables du point de vue éthique et social.

Les plages bio

Les belles plages du Cilento, fréquentées par des touristes du monde entier, sont un endroit idéal pour promouvoir les zones rurales et les productions biologiques du territoire. Avec la collaboration des établissements balnéaires et des communes de la côte, on prend des initiatives de marketing territorial pour présenter, sur les plages, les excellents produits bio et les sentiers bio (à consulter également sur le site www.biospiagge.it). Il en découle un large consensus entre producteurs et consommateurs. A partir de 2009, il est possible d'explorer les plages avec des embarcations de sociétés associées au Bio-district. Pour promouvoir les produits biologiques sur les plages, on fait appel à des intervenants professionnels expressément formés, les maîtres-nageurs bio et les animateurs bio, qui réussissent à faire apprécier aux vacanciers, au-delà de toute prévision, la dégustation des produits locaux typiques.



L'assistance technique et les financements

L'AIAB Campanie offre gratuitement une aide technique à toutes les entreprises biologiques du Bio-district qui en font la demande, dans le cadre de projets financés par la Région Campanie. Poussées par l'augmentation de la demande de produits générée par le territoire, beaucoup d'entreprises ont présenté à la Région Campanie des projets de modernisation structurelle. L'objectif est de réduire les coûts de production, d'améliorer la qualité en modifiant éventuellement la production agricole, de promouvoir la diversification de l'activité (transformation des produits agricoles), de protéger et d'améliorer le milieu naturel, de renforcer la capacité de négociation du secteur primaire, d'augmenter la valeur ajoutée, de rendre possible et diffuser la technologie la plus avancée au service des entreprises agricoles. Tous les acteurs du Bio-district participent à un centre de coordination qui, parmi ses fonctions, a celle d'identifier toutes les sources de financement entrant en ligne de compte pour réaliser les activités programmées chaque année.

Les perspectives

L'évaluation de l'impact socio-économique et environnemental du Bio-district montre des perspectives très encourageantes. La demande croissante de produits biologiques et le raccourcissement global de la filière producteur-consommateur, qui a fidélisé les consommateurs, ont permis de prévoir un fort développement du secteur, avec la conversion au bio de nouvelles entreprises, en constante évolution vers le multifonctionnel. On prévoit un nouvel élan important suite à la prochaine application de nouvelles mesures de simplification des procédures

de certification bio, élaborées et testées par l'AIAB dans le contexte d'un projet à portée nationale. Le Bio-district a favorisé le développement de flux touristiques spécifiques, plus attentifs aux cultures locales typiques, mieux répartis tout au long de l'année et pas uniquement concentrés durant l'été.

Beaucoup de domaines publics ont été convertis au biologique. D'un point de vue environnemental, on remarque la réalisation de nombreuses initiatives de protection et de valorisation du paysage et des éléments naturels des zones rurales. La conversion au biologique de nouvelles activités agricoles permettra aussi de réduire les impacts négatifs de la production sur l'environnement.

Intérêt national et international

L'AIAB est engagée dans la promotion et la coordination des Bio-districts à échelle nationale, utilisant le projet du Cilento comme laboratoire de mise au point de pratiques généralisables. D'autres Bio-districts sont déjà opérationnels : le Bio-district Grecanico dans la Région Calabre, le Bio-district de la Via Amerina et des Forre dans la Région Latium et le Bio-district de Greve in Chianti dans la Région Toscane. Des démarches importantes sont en cours pour identifier des initiatives au niveau national qui permettent de consolider les pratiques de production biologique. Par exemple, dans le cadre de projets financés par le Ministère de l'Agriculture, l'AIAB coordonne des recherches pilotes de certification de groupe et de garantie participative, visant à rapprocher du « biologique » les agriculteurs découragés par l'excès de bureaucratie des systèmes de certification biologique par des tiers. L'AIAB fait partie des comités ministériels de l'agriculture biologique et des groupes régionaux de l'IFOAM (Fédération internationale des Mouvements de l'Agriculture biologique), où elle représente les producteurs et les consommateurs du biologique.

Les activités de marketing national des Bio-districts permettent d'impliquer des nouveaux acteurs dans le projet des Bio-districts. Par exemple, en 2012, le Bio-district du Cilento a lancé dans un café, situé dans une zone centrale de la ville de Rome, un espace axé sur la culture, les traditions et la production bio. Les producteurs du Bio-district ravitaillent directement le restaurant et le bar bio, où l'on trouve tous les arômes, les saveurs et le savoir-faire de la terre du Cilento.

L'AIAB a mis en route également la constitution d'un réseau européen et méditerranéen des Bio-districts, constitution présentée dans les congrès de Nuremberg et de la République de Corée. L'objectif est de valoriser et de mettre en réseau les territoires qui ont opté pour le modèle bio, favorisant ainsi la naissance de nouveaux projets et visant, toujours avec plus de force et de résolution, la gestion du-

nable des territoires européens et méditerranéens. Des échanges d'expériences et des visites d'information ont débuté entre des initiatives similaires, en France, en Autriche et en Allemagne. Des accords de collaboration ont été signés avec d'autres associations du biologique, actives dans les pays de la Méditerranée. AMABIO, au Maroc, est une des entités avec lesquelles l'AIAB a établi des collaborations structurelles.

Pour en savoir plus

Pour les informations sur les méthodologies de réalisation et de gestion des Bio-districts, la référence est l'Association italienne pour l'Agriculture biologique. Depuis plusieurs années, elle intervient dans la promotion de la culture biologique en Italie et au niveau international.

Pour connaître les projets réalisés par l'AIAB en Italie, on peut consulter les sites suivants :

www.biodistretto.it

www.aiab.it

www.aiabcampania.it

www.aiabcalabria.it



Contacts

L'AIAB est prête à fournir informations et aide technique aux pays intéressés par la méthodologie de lancement et de gestion des Bio-districts. Pour établir des contacts directs, veuillez vous adresser à :

Associazione Italiana per l'Agricoltura Biologica

Via Piave, 14, 00187 Roma

Tel. 06 45437485; Fax 06 45437486

E-mail: biodistretto@aiab.it

Salvatore Basile

coordinateur des Bio-Districts et Secrétaire général du Bio-District Cilento

E-mail: basile@aiab.it



Associazione Bio-Distretto Cilento

Le siège du premier Bio-district européen à vocation multiple est localisé auprès du

Centro studi Pietro Ebner

Piazza San Silvestro 10, Ceraso (SA)

Luigi Daina

Presidente

E-mail: daina@aiabcampania.it



Innovation pour le Développement et la Coopération Sud-Sud

Le Programme IDEASS - Innovation pour le Développement et la Coopération Sud-Sud - se situe dans le cadre des résolutions des grands Sommets mondiaux des années '90 et de l'Assemblée Générale du Millénaire, qui donnent une priorité à la coopération entre les acteurs du Sud, avec l'appui des pays industrialisés.

L'objectif d'IDEASS est de renforcer l'efficacité des processus de développement local, à travers une majeure utilisation de l'innovation pour le développement humain. IDEASS opère comme un catalyseur pour la diffusion des innovations sociales, économiques et technologiques qui favorisent le développement économique et social au niveau territorial, à travers des projets de coopération Sud-Sud. Les innovations promues peuvent être non seulement des produits ou des technologies mais aussi des pratiques sociales, économiques ou culturelles.